



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL



Parlement du Climat

Dialogue parlementaire de Marrakech sur les investissements verts

Les Zones d'Énergie Verte : une opportunité
économique dans un monde
en réchauffement

30 mai – 1er juin 2025
Marrakech, Maroc



Table des matières

Introduction.....	03
Remarques d'ouverture : Urgence et Opportunités	06
Visite de Benguerir.....	07
Session 1 : Mobiliser le financement climatique en Afrique.....	08
Session 2 : Accès à l'énergie renouvelable en Afrique.....	12
Session 3 : Les Zones d'Énergie Verte – une stratégie pour attirer les investissements.....	15
Session 4 : Le rôle des parlementaires dans la mise en place des Zones d'Énergie Verte.....	18
Session 5 : Session de clôture avec les réflexions finales et présentation des groupes de travail.....	18
Annexe 1 : Témoignages de notre réseau	23
Annexe 2 : Liste des participants	25
Annexe 3 : Couverture médiatique	26

Introduction

Le Dialogue parlementaire de Marrakech sur les investissements verts, organisé du 30 mai au 1^{er} juin 2025, a constitué une étape majeure pour catalyser la transition énergétique en Afrique grâce aux Zones d'Énergie Verte (GEZ). Réunissant des parlementaires de cinq pays d'Afrique francophone, des experts financiers et des investisseurs, cet événement a permis de tirer plusieurs enseignements et de formuler des messages forts pour l'action parlementaire.

- L'Afrique, malgré sa vulnérabilité extrême au changement climatique, ne capte encore que 4% des financements climatiques mondiaux ; un déséquilibre à corriger d'urgence.
- Les Zones d'Énergie Verte apparaissent comme un levier structurant pour mobiliser les financements privés et concessionnels, accélérer l'accès à l'énergie et soutenir l'industrialisation verte locale.
- L'expérience du Maroc, pionnier continental en matière d'énergies renouvelables, démontre l'efficacité d'une approche intégrée mêlant planification énergétique, innovation, inclusion sociale et partenariats public-privé.

Messages clés et points de réflexion pour les parlementaires :

- L'importance de cadres législatifs clairs, stables et adaptés pour rassurer les investisseurs et réduire les risques.
- Le rôle central des solutions décentralisées (mini-réseaux, solaire en toiture) pour électrifier les zones rurales et soutenir des usages productifs.
- La nécessité d'une meilleure qualité et disponibilité des données nationales pour orienter les décisions d'investissement.
- La transition énergétique ne doit pas être perçue comme un coût, mais comme une opportunité stratégique de développement, d'emplois et de souveraineté économique.
- La création de Zones d'Énergie Verte doit s'ancrer dans les priorités locales et répondre à des besoins concrets, pour assurer l'adhésion des communautés et attirer des financements.
- Les parlementaires ont le pouvoir d'impulser ces dynamiques, en portant des lois ambitieuses, en contrôlant la mise en œuvre et en facilitant le dialogue entre secteur public, privé et société civile.



Hon. Awa Sonko, Députée du Sénégal

A propos du dialogue parlementaire sur les investissements verts

Alors que la transition vers un avenir bas carbone s'accélère, le besoin en financements climatiques est devenu plus critique que jamais. Dans ce contexte, un dialogue régional d'importance s'est tenu à Marrakech, avec l'appui conjoint du Fonds vert pour le climat (FVC), du Climate Parliament et de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI). Cet événement a réuni une trentaine de participants dont des experts financiers, des investisseurs, des garants et des parlementaires venus de Côte d'Ivoire, de Djibouti, de République de Guinée, du Maroc et du Sénégal.

Organisé dans le cadre du projet « Parlementaires pour la finance climat », qui accompagne 15 pays africains dans la mobilisation de financements verts pour les secteurs des énergies renouvelables et de l'industrie verte, ce dialogue a constitué une étape clé pour renforcer les capacités législatives et accélérer les investissements verts sur le continent.

Les parlementaires, au cœur de cette dynamique, ont joué un rôle de premier plan. En partageant leurs expériences et en œuvrant à l'élaboration de cadres législatifs et réglementaires favorables aux investissements verts, ils ont contribué à renforcer la volonté politique indispensable à une transition énergétique inclusive, cohérente et alignée sur les objectifs nationaux de développement durable.

Le Dialogue sur l'investissement vert à Marrakech a offert aux participants un espace de renforcement des capacités avec des sessions thématiques animées par des experts, des échanges entre pairs et des discussions ciblées avec des investisseurs, pour approfondir leurs connaissances techniques, identifier des solutions innovantes de réduction des risques et dessiner des stratégies concrètes pour dynamiser l'investissement vert.

Le Dialogue s'est concentré sur l'établissement de zones d'énergie verte portées par les communautés (community green zones), avec pour objectif de développer un modèle reproductible dans différents pays, permettant d'attirer des capitaux à bas coût issus de la finance climat. Ces zones visent à démontrer, à l'échelle locale, comment des investissements verts bien structurés, alignés avec les priorités des populations et des territoires, peuvent bénéficier d'un financement international. Le dialogue a ainsi exploré les moyens d'élargir l'accès à l'énergie et de stimuler le développement durable à travers des initiatives locales, inclusives et dirigées par les populations.



Hon. Ilaya Ismaël Guedi, Députée de Djibouti,
et M. Alpha Djalón, UNIDO Guinée

Des sessions nationales se sont également tenues pour permettre aux parlementaires de définir des priorités législatives claires et de travailler directement avec les investisseurs à la conception de Zones d'Énergie Verte adaptées aux contextes de leurs pays respectifs.

Le Maroc, hôte de cet événement, est un leader en Afrique en matière de transition énergétique. Engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 45 % d'ici 2030, le pays s'est imposé comme un pionnier en Afrique en matière d'énergie propre, attirant des investissements majeurs dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'industrie verte. Sa stratégie proactive repose sur une vision intégrée combinant planification énergétique, industrialisation verte, innovation technologique et inclusion sociale. Les participants ont pu discuter de projets emblématiques tels que la centrale solaire Noor de Ouarzazate — l'un des plus vastes complexes solaires à concentration (CSP) au monde —, et visiter la Ville Verte de Benguerir, vitrine d'une urbanisation durable intégrant énergie renouvelable, construction écologique, mobilité électrique, partenariats public-privé et planification climatique résiliente.

Cet événement a marqué une avancée significative dans la collaboration entre les législateurs africains et les acteurs financiers internationaux au service d'une transition verte juste, ambitieuse et structurante pour l'avenir du continent.



M. Mohamed Ghayate, Vice-Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc

Les travaux ont été ouverts par les allocutions de Son Excellence M. Mohamed Ghayate, Vice-président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc et de Mme Sanae Lahlou, Représentante de l'ONUDI au Maroc. Tous deux ont souligné l'urgence d'agir face au changement climatique et le rôle crucial des parlementaires dans la création d'un environnement favorable à l'attraction de financements publics et privés nécessaires à la réalisation de projets d'énergies renouvelables dans les pays du Sud.

Remarques d'ouverture : Urgence et Opportunités

Léa Hillaireau, Programme Manager, Climate Parliament, a ouvert l'événement en lançant un appel à une action urgente pour intensifier les investissements verts à travers l'Afrique, en soulignant leur rôle crucial dans l'accélération de la transition énergétique et le renforcement de la résilience climatique. Bien qu'étant l'une des régions les plus vulnérables aux impacts climatiques, l'Afrique ne reçoit actuellement que 4 % du financement climatique mondial.



Léa Hillaireau, Programme Manager, Climate Parliament

« Ce dialogue se déroule au Maroc, un choix symbolique compte tenu de son rôle de leader en matière d'énergies renouvelables. La rencontre met en lumière l'urgence climatique à travers des projections alarmantes de l'évolution des zones devenant inhabitables sur la planète, soulignant l'importance d'une transition énergétique immédiate vers les énergies renouvelables. Face à la hausse des besoins énergétiques mondiaux et à la baisse rapide des coûts des énergies propres, la question du financement devient centrale. Alors que 7 000 milliards de dollars sont nécessaires chaque année pour la transition écologique, les subventions aux énergies fossiles dépassent ce montant. L'objectif du dialogue est donc clair : utiliser l'argent public de façon stratégique pour mobiliser l'investissement privé, en mettant en place des cadres législatifs clairs et en proposant des projets « bankables ».

Au long de cet atelier, les sessions plénières et les sessions nationales viseront à partager les meilleures pratiques et à élaborer des feuilles de route parlementaires pour la création de Zones d'Énergie Verte. Ces zones, intégrant ressources renouvelables et usages productifs, sont un levier clé pour un développement industriel et communautaire durable. Le Parlement du Climat soutient la création de groupes multipartites et paritaires de parlementaires champions du climat, et reconnaît le rôle essentiel des législateurs pour bâtir un environnement propice aux investissements verts et accélérer la transition énergétique en Afrique. »

Visite de Benguerir

Une demi-journée a été consacrée à la visite de la ville verte de Benguerir, à 80 kilomètres au nord de Marrakech. Cette ville constitue un exemple concret de Zone Verte, combinant énergies renouvelables, efficacité énergétique et solutions innovantes de conservation de l'eau. La ville attire chaque année un nombre croissant d'investissements verts, contribuant ainsi au développement économique de la région.



Visite de la Ville Verte de Benguerir

Benguerir illustre également l'importance de l'ancrage territorial dans la transition écologique. Grâce à des partenariats public-privé, à l'implication des collectivités locales et à l'écosystème d'innovation porté par l'UM6P, la ville développe des solutions concrètes dans les domaines de l'agriculture durable, du traitement des eaux, de l'énergie renouvelable et de la formation des talents. Elle représente ainsi un modèle inspirant pour les zones communautaires d'énergie verte, combinant inclusion, efficacité énergétique et accès au financement climatique.

Au cours de cette visite, les parlementaires et les investisseurs ont eu l'occasion d'échanger directement avec les responsables du projet afin de mieux en comprendre les enjeux et de s'en inspirer pour initier des projets similaires dans leurs pays respectifs.



Visite de la Ville Verte de Benguerir

Session 1 : Mobiliser le financement climatique en Afrique

La première session thématique du Dialogue a été introduite par M. Alpha A. Djalón, expert national guinéen en énergie et financement climatique de l'ONUDI. Son intervention a jeté les bases d'une discussion approfondie sur les enjeux et les opportunités de financement climatique en Afrique, dans un contexte marqué à la fois par des besoins croissants et des défis structurels.

Les flux mondiaux de financement climatique ont presque doublé entre 2018 et 2022. L'atténuation reste la priorité, avec des investissements dominés par le secteur de l'énergie et des transports. L'adaptation, pourtant cruciale pour les pays en développement, reste sous-financée. Le financement climatique est géographiquement concentré, ce qui limite l'accès des Etats plus à la marge de cette concentration aux fonds nécessaires pour leur adaptation au changement climatique.



Les parlementaires en session de travail

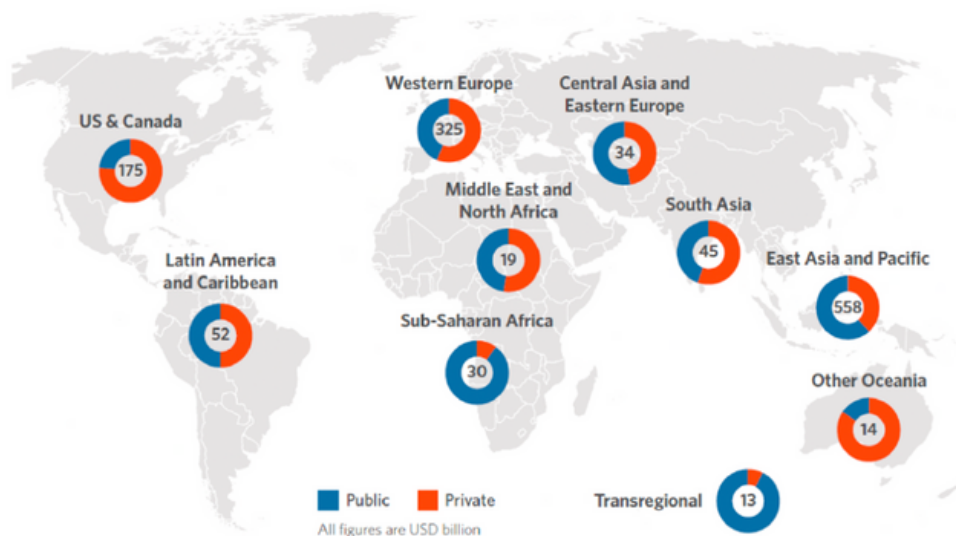
Le cadre multilatéral sur le climat a structuré l'accès aux financements au fil des décennies :

- Kyoto (1997) : objectifs contraignants pour les pays industrialisés.
- Copenhague (2009) : engagement de mobiliser 100 milliards USD/an pour l'action climatique dans les pays en développement.
- Paris (2015) : création des Contributions déterminées au niveau national (CDN), engagements climat nationaux.
- Dubaï (2023) : appel à une transition énergétique équitable.
- Bakou (2024) : objectif de 300 milliards USD/an de financements pour les pays en développement d'ici 2035 et adoption du marché mondial du carbone (Article 6).

Le message à retenir:

L'Afrique est disproportionnément désavantagée en matière de finance climat...

Climate finance is geographically concentrated



Source : Climate Policy Initiative, 2024

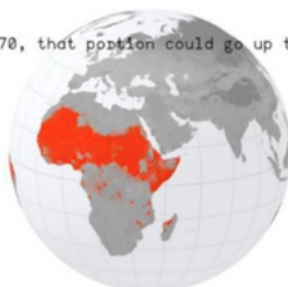
...alors que le continent est pourtant le plus vulnérable au changement climatique.

Today, 1% of the world is a barely livable hot zone.



Source : New York Times

By 2070, that portion could go up to 19%.



Billions of people call this land home.

Les fonds publics étant trop limités pour couvrir les besoins de financement pour la transition (7 milliards par an d'ici 2030), ils doivent être utilisés stratégiquement pour attirer les capitaux privés, en rassurant les investisseurs privés. Et pour attirer et rediriger les investissements vers les secteurs d'avenir.

L'Afrique est souvent perçue comme une destination peu attractive pour les investisseurs. Cette perception s'explique par plusieurs facteurs : un manque d'alignement entre les politiques publiques et les projets proposés, une qualité inégale des dossiers d'investissement, un besoin de renforcement des capacités des acteurs locaux, ainsi que des lourdeurs administratives et un déficit de transparence. Ces obstacles freinent le déploiement du capital nécessaire à une transition énergétique juste et inclusive.

Trop souvent, la transition énergétique est présentée comme un fardeau : coûteuse, complexe, imposée de l'extérieur. Ce récit dominant obscurcit une réalité différente — celle des opportunités. Et si nous changions de perspective ?

Un nouveau récit émerge : celui d'une Afrique proactive, capable de tirer parti de la finance climat pour accéder à des ressources financières parmi les moins chères du marché mondial. L'économie verte n'est pas seulement une nécessité environnementale, c'est aussi une opportunité de développement.

En mobilisant des financements concessionnels à grande échelle, nous pouvons produire plus d'énergie propre, stimuler la croissance industrielle, créer des emplois durables et améliorer l'accès aux services de base. La transition verte, bien pensée et bien financée, peut devenir un véritable moteur de prospérité pour le continent.



Hon. Jacqueline N'Guessan, Députée de Côte d'Ivoire, et M. Arnaud Bah Kouadio, ROGEAP

Solutions :

Les parlementaires ont un rôle clé à jouer pour rendre leur pays attractif aux investissements :

- Des cadres législatifs et institutionnels clairs et stables (loi climat, agence PPP, sécurité juridique etc.)
- Un budget adéquat qui soutient l'ambition politique
- La réduction des risques (Partenariats Publics-Privés, garanties, fond de garanties)
- La transparence (audiences, divulgation publique)
- Le suivi et l'évaluation des projets (audits, performance, adaptation législative)

M. Alpha A. Djalon a présenté plusieurs mécanismes financiers qui permettent d'atténuer les risques aux investissements et de débloquer les capitaux privés :

- Financement mixte (blended finance) - L'utilisation stratégique de capitaux publics ou philanthropiques pour mobiliser des investissements privés dans des projets ayant un impact social ou environnemental, notamment dans les pays en développement.
- Obligations vertes - Des instruments de dette émis pour financer des projets ayant des bénéfices environnementaux spécifiques, tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, ou les infrastructures durables.
- Garanties et assurances - Des instruments de gestion des risques qui permettent de rassurer les investisseurs en les protégeant contre certains événements défavorables (non-paiement, instabilité politique, catastrophes naturelles, etc.).
- Marchés du carbone - Des systèmes d'échange de crédits d'émission de gaz à effet de serre. Ils permettent à des entités qui émettent moins de CO₂ que leur quota de vendre des crédits à celles qui dépassent leurs limites.
- Financement concessionnel - Des financements accordés à des conditions plus favorables que celles du marché, par exemple à travers des taux d'intérêt réduits, des délais de remboursement plus longs, ou des périodes de grâce.

M. Jalel Chabchoub, Directeur des investissements, Banque africaine de développement, a commenté : *“Le message clé de la présentation a été clair : le financement climatique n'est pas uniquement une affaire de financeurs ou de projets, mais une responsabilité politique. Les parlementaires jouent un rôle crucial pour créer un écosystème propice aux investissements verts et assurer que les engagements se traduisent en actions concrètes.”*

Les décideurs politiques doivent associer les investisseurs publics et privés en amont du processus décisionnel. Cela permet de s'assurer que les politiques, notamment climatiques et de développement, soient alignées avec les besoins, attentes et contraintes du marché financier, ce qui maximise leur impact et leur faisabilité.

Les politiques nationales, doivent être opérationnalisées sous forme de projets concrets. Ces projets doivent être alignés sur la stratégie nationale et répondre à des critères techniques, économiques et environnementaux pour être considérés comme « bankables », c'est-à-dire attractifs pour les investisseurs.



Hon. Amy Ndiaye, Députée du Sénégal

Les partenaires de développement disposent de ressources importantes pour accompagner les pays dans la structuration et le financement de projets bancables. Cela inclut :

- La Banque Africaine de Développement (AfDB) : elle propose des financements et une assistance technique pour aider à la préparation de projets.
- Le Fonds Vert pour le Climat (GCF) – Readiness Programme : ce programme vise à renforcer les capacités nationales à accéder aux financements climatiques, en soutenant notamment le développement de projets alignés avec les priorités nationales. Le Projet Parlementaires pour le financement climatique s'inscrit dans cette logique, en facilitant l'accès à ces ressources pour structurer des projets bancables.

Hon. Ilaya Ismaël Guedi, députée de Djibouti, a souligné que le financement ne provient pas uniquement des projets. Elle a insisté sur l'importance de répondre aux critères requis pour attirer les investissements nécessaires, et a posé une question essentielle : Une zone verte peut-elle être considérée comme telle si elle utilise encore des combustibles fossiles ? Mr. Jalel Chabchoub, en réponse à cette question, a précisé que certaines zones peuvent être qualifiées de "vertes" et bénéficier de financements, en fonction de la nature des activités menées et de leur impact environnemental. Il a insisté sur l'importance de disposer non seulement d'une note conceptuelle claire, mais aussi d'une étude d'impact environnemental approfondie.



Hon. Ilaya Ismaël Guedi, Députée de Djibouti

Session 2 : Accès à l'énergie renouvelable en Afrique

L'accès universel à l'électricité reste un défi majeur, notamment en Afrique subsaharienne, où 85 % des 685 millions de personnes non connectées à un réseau électrique résident. La croissance démographique, les conflits, les contraintes climatiques et le sous-financement freinent les avancées. Cette situation appelle à des solutions innovantes, notamment les systèmes solaires autonomes et les mini-réseaux, qui offrent une alternative durable aux infrastructures électriques traditionnelles. Moins chère, plus fiable, et plus résiliente face aux changements climatiques.



Namory Doumbia, Regional Coordinator, Climate Parliament

Namory Doumbia, Coordinateur Régional, Climate Parliament, explique que les systèmes solaires autonomes se présentent comme la solution la moins coûteuse pour électrifier 398 millions de personnes. Ils remplacent les générateurs diesel, réduisent les subventions aux carburants, et stimulent le développement économique et social en électrifiant les ménages, entreprises, agriculteurs et infrastructures sociales.

Les systèmes solaires hors réseau et les mini-réseaux sont essentiels pour combler le déficit d'électrification en Afrique. Malgré les avancées, des obstacles importants persistent pour l'accessibilité, le financement, la régulation. Il est impératif de :

- Favoriser un environnement propice aux investissements.
- Réformer les cadres réglementaires.
- Mobiliser urgemment des financements publics et privés.
- Coopérer pour créer des zones d'énergie verte durables.

Figure 2: Level of service provided for different Tiers of electricity access¹⁶

Tiers	Medium peak capacity	System Availability (Hours)		Products
		Day	Night	
Partial Tier 1	Below 3W			
Tier 1	3W	4	2	  
Tier 2	50W	4	2	    
Tier 3	200W	8	3	      or 
Tier 4	800W	16	4	      
Tier 5	2kW	23	4	      

Source : World Bank Group, Global Energy Survey: Applying Multi-Tier Framework for Measuring Energy Access

Tableau : Un cadre multi-niveaux pour le suivi de l'accès à l'énergie – couvrant à la fois l'électricité et les solutions de cuisson modernes – vise à améliorer les approches traditionnelles de mesure.

Ce cadre fournit des informations sur la qualité du service reçu par les ménages, en tenant compte de l'adéquation, la disponibilité, la fiabilité, l'accessibilité financière, la sécurité et l'impact sur la santé des utilisateurs. Il reconnaît que l'amélioration de l'accès à l'énergie s'inscrit dans un processus progressif et propose une méthodologie de mesure selon une échelle graduée, allant du niveau 0 (aucun accès) au niveau 5 (accès optimal). Les petits systèmes solaires domestiques, qui permettent d'alimenter plusieurs points lumineux, de recharger des téléphones et d'utiliser certains appareils (par exemple, une radio ou un ventilateur), fournissent un accès de Niveau 1. Les systèmes solaires domestiques plus grands fournissent un accès de Niveau 2, qui comprend l'éclairage, la recharge de téléphones et la capacité d'alimenter plusieurs appareils, tels que des radios, des ventilateurs et des téléviseurs.

Hon. Yacouba Sangaré et Hon. Kahiba Lambert, députés de Côte d'Ivoire, ont souligné le potentiel des solutions solaires hors réseau pour répondre aux défis sociaux et environnementaux. Ils ont insisté sur le fait que les Zones Vertes doivent être conçues de manière à inclure diverses formes d'énergies renouvelables décentralisées afin de bénéficier aux communautés locales. Les deux parlementaires ont donné des exemples concrets de l'utilisation de l'énergie solaire hors réseau à titre personnel et au sein de leurs circonscriptions.

Hon. Ilaya Ismaël Guedi, députée de Djibouti, a mis en avant les opportunités offertes par les parcs éoliens et a souligné les impacts du changement climatique déjà visibles dans le pays.

M. Arnaud Bah Kouadio, spécialiste Suivi- évaluation du projet Régional d'Accès à l'Electricité Hors Réseau (ROGEAP), CEDEAO, a présenté aux parlementaires un projet qui vise à améliorer l'accès à l'électricité pour les ménages, entreprises et services publics via des systèmes solaires autonomes modernes, à travers une approche régionale harmonisée. Le projet est mis en œuvre dans 19 pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel et est financé à hauteur de 333,7 millions USD par la Banque mondiale, le Fonds pour les technologies propres et la DGIS (Pays-Bas).

Session 3 : Les Zones d'Énergie Verte – une stratégie pour attirer les investissements

Léa Hillaireau, Programme Manager, Climate Parliament a souligné que la transition énergétique mondiale nécessite un financement de 7 000 milliards de dollars par an d'ici 2030. Malgré cet objectif, les subventions aux énergies fossiles dépassent également ce montant, ce qui crée un déséquilibre majeur. À la COP29 de Bakou (2024), les pays se sont engagés à mobiliser 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 pour l'action climatique dans les pays en développement, soit seulement 4 % des besoins.

Objectif des Zones d'Énergie Verte (GEZ)

Les GEZ visent à structurer un environnement propice à l'investissement dans les énergies renouvelables. Elles se caractérisent par des incitations financières, des procédures simplifiées, des partenariats publics-privés et l'utilisation de la finance mixte. Ces zones permettent un déploiement rapide, innovant, répliquable et communautaire des solutions énergétiques bas-carbone.

Typologie des Zones

- **Les Zones industrielles vertes** : Les zones industrielles vertes constituent un levier stratégique pour conjuguer transition énergétique, industrialisation et développement inclusif. Alimentées par des énergies renouvelables — solaire, éolien, géothermie ou hydraulique selon le contexte local — ces zones peuvent accueillir un écosystème industriel bas carbone, favorisant la mutualisation des infrastructures, l'efficacité énergétique, et l'innovation verte.

Le regroupement d'industries au sein d'un même espace permet de réduire les coûts logistiques, de faciliter les synergies intersectorielles et d'attirer des investissements à grande échelle. Ces zones soutiennent le développement économique régional, en créant des emplois durables, en favorisant le transfert de compétences, et en renforçant les chaînes de valeur locales. Elles incarnent une nouvelle génération de pôles industriels compatibles avec les objectifs climatiques et les besoins des territoires.



Hon. Kahiba Lambert, Député de Côte d'Ivoire

- **Les Zones Communautaires d'Énergie Verte (CGEZ)** représentent un modèle pratique, politiquement viable et répliquable pour accélérer l'accès à l'énergie propre, tout en faisant progresser l'adaptation climatique et le développement durable.

Conçues pour répondre à la fois aux besoins des communautés locales et aux priorités nationales, les CGEZ proposent une approche ancrée dans les territoires, permettant de générer des bénéfices concrets et de soutenir une transformation à grande échelle.

Face à la multiplication des vagues de chaleur et des phénomènes météorologiques extrêmes, les CGEZ contribuent à renforcer la résilience des réseaux électriques, à créer des espaces communautaires rafraîchissants, et à soutenir des infrastructures vitales comme les chaînes du froid pour les denrées alimentaires et les produits de la pêche. L'irrigation solaire renforce la productivité agricole, tandis que les solutions de cuisson propre contribuent à réduire la déforestation et la pollution de l'air intérieur. Ces priorités s'alignent étroitement avec l'agenda d'adaptation des grandes institutions de financement climatique. Le Fonds Vert pour le Climat, par exemple, s'est engagé à consacrer 50 % de ses ressources à l'adaptation, alors que seuls 10 % des financements climatiques mondiaux sont aujourd'hui orientés vers de tels projets.

Les CGEZ sont également des outils politiquement puissants. Déployées à l'échelle des circonscriptions, elles permettent aux parlementaires de livrer des résultats concrets à leurs communautés : accès à l'énergie, création d'emplois, développement d'entreprises locales, et réduction des coûts énergétiques. Cette appropriation locale par les élus est essentielle pour construire la volonté politique, encore trop souvent absente dans les transitions énergétiques. En permettant aux parlementaires d'agir localement, les CGEZ favorisent l'émergence d'un soutien large et transversal aux objectifs climatiques et de développement nationaux.

Le modèle est hautement répliquable. Les CGEZ permettent de découper la complexité de la transition énergétique en unités visibles, concrètes et reproductibles. Elles apportent une réponse locale à ce que certains appellent l'« hyperobjet » climatique — un phénomène trop vaste pour être pleinement saisi — en enracinant la solution dans un contexte géographique, économique et institutionnel local.

L'énergie solaire sur les toits constitue un élément central. Alors que les sécheresses fragilisent la fiabilité de l'hydroélectricité dans de nombreuses régions, le solaire en toiture offre une alternative résiliente et peu gourmande en foncier. Il valorise les surfaces déjà construites, évite la concurrence avec l'agriculture, et limite les pertes liées au transport de l'électricité.

L'usage productif de l'énergie est un pilier fondamental du modèle CGEZ. En alimentant des petites entreprises, des unités de transformation agroalimentaire, des entrepôts frigorifiques, des solutions de mobilité électrique ou encore des infrastructures de télécommunications, ces zones peuvent catalyser l'activité économique tout en assurant une demande durable en électricité. Des mini-réseaux interconnectés, comme ceux expérimentés par RMI au Nigeria, peuvent en renforcer la fiabilité et la résilience.

Les conditions de mise en œuvre des zones d'énergie verte incluent :

- **Mécanismes de financement** : Les coûts initiaux d'installation peuvent être couverts par des prêts concessionnels, des subventions ou des tarifs de rachat (feed-in tariffs). Les enchères inversées — où les développeurs rivalisent pour offrir le plus faible niveau de subvention requis — permettent de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité.

- Cadres juridiques et réglementaires : La réussite repose sur des politiques claires concernant les licences, l'accès au réseau, la certification des installateurs, la mesure de la consommation, et l'usage légal des toitures. Les parlementaires ont un rôle clé à jouer pour faire évoluer ces cadres et les harmoniser avec les lois nationales sur l'énergie.
- Réduction des risques pour les investisseurs : Les CGEZ limitent les risques grâce à des tarifs stables, des procédures simplifiées, une mutualisation des infrastructures et des contrats d'achat d'électricité sécurisés (PPA). Des mécanismes de partage des risques public-privé, ainsi que des garanties contre les risques politiques et de change, peuvent renforcer encore davantage leur attractivité pour les investisseurs.

Exemple : La Zone Économique Spéciale d'Olkaria (Kenya)

Cette zone de 754 MW géothermique est un modèle d'intégration énergétique et industrielle. Elle comprend les secteurs TIC, textile, agro-industrie et mobilité électrique, connectés directement aux centrales pour éviter les pertes. Les infrastructures de transport sont renforcées, et les incitations fiscales (TVA, impôts) sont fortes. Les PPA sont stables, indexés sur le dollar, garantis sur 25 ans par l'État.

Répliquabilité internationale et effets transformateurs

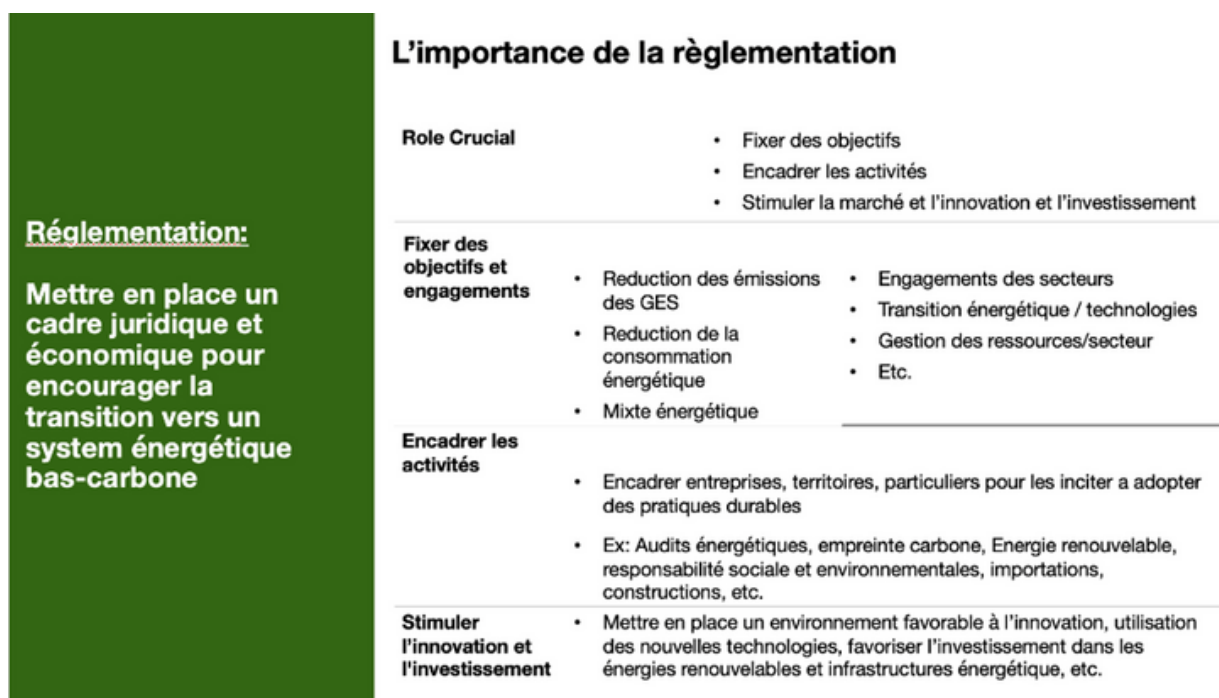
Des initiatives similaires ailleurs dans le monde confirment la possibilité de répliquer ce type de modèle à grande échelle, avec un impact direct sur l'accès à l'énergie, le développement économique local et l'inclusion sociale.

- Vietnam : En 2019, le pays a intégré plus de 6 GW d'énergie solaire en un mois, grâce à une politique volontariste de tarifs de rachat (feed-in tariffs) et à une mobilisation coordonnée des acteurs publics et privés. Cet effort a permis de transformer rapidement le mix énergétique du pays tout en attirant des investissements internationaux massifs.
- Inde : Le programme national de solaire en toiture Surya Ghar a permis l'installation de plus de 10 millions de panneaux solaires sur des logements, écoles, bâtiments publics et entreprises. Cela démontre le potentiel des solutions décentralisées à faible coût pour démocratiser l'énergie propre à l'échelle nationale.
- Zambie : Grâce à une collaboration entre l'État, des partenaires techniques et des bailleurs de fonds, 1000 écoles rurales ont été électrifiées, représentant une capacité cumulée de 500 MW. Au-delà de l'énergie, ces projets ont renforcé l'accès à l'éducation, les capacités numériques et la formation professionnelle des jeunes.

Les Zones d'Énergie Verte offrent une approche structurée pour mobiliser l'investissement privé à travers un usage stratégique des fonds publics. Elles permettent de réduire les risques, d'accélérer le déploiement des infrastructures vertes et de favoriser un développement inclusif. Les parlementaires ont un rôle central à jouer dans l'élaboration des cadres politiques qui rendent cela possible.

Session 4 : Le rôle des parlementaires dans la mise en place des Zones d'Énergie Verte

La présentation de Mr. Jalel Chabchoub, Directeur des investissements, Banque Africaine de Développement, a mis en lumière le rôle fondamental de la réglementation dans l'accélération de la transition vers un système énergétique bas carbone, et a souligné l'importance d'un cadre juridique et économique clair pour encourager l'investissement et la transformation des systèmes énergétiques nationaux. La Banque africaine de développement a rappelé son engagement à éclairer et électrifier l'Afrique, en positionnant la réglementation et les parlementaires comme piliers de cette ambition. Le cadre législatif est un levier stratégique pour réussir une transition énergétique juste, inclusive et durable. Sans une réglementation claire, stable et visionnaire, les ambitions climatiques resteront des intentions. Les parlementaires doivent être au cœur du changement.



Source : Présentation de M. Jalel Chabchoub, Chief Investment Officer, AfDB

Un cadre réglementaire efficace permet de :

- Créer un environnement propice aux investissements privés
- Réduire les risques pour les investisseurs
- Favoriser l'innovation et les technologies propres
- Protéger les consommateurs tout en garantissant l'accès équitable à l'énergie

La réussite d'un système énergétique bas carbone repose sur la combinaison de plusieurs éléments :

- Volonté politique claire
- Cadres législatifs solides et stables
- Capacité institutionnelle renforcée
- Réglementations adaptées au contexte local
- Dialogue actif entre législateurs, autorités de régulation, secteur privé et société civile

Les parlementaires sont des **acteurs incontournables** dans le développement durable car ils :

- Légifèrent et adoptent des lois structurantes pour l'énergie
- Veillent à la transparence et à l'inclusivité des réformes
- Suivent et évaluent les politiques publiques
- Facilitent les investissements à travers des garanties légales

La présentation a aussi abordé la situation actuelle sur le continent africain selon plusieurs indicateurs essentiels :

- **Accès à l'électricité** : encore très inégal, en particulier en zones rurales
- **Cuisson propre** : l'accès reste très faible, posant des enjeux sanitaires majeurs
- **Énergies renouvelables** : potentiel élevé mais investissements encore limités
- **Efficacité énergétique** : marge d'amélioration significative en matière de normes et pratiques



M. Jalel Chabchoub, Chief Investment Officer, AfDB

Un focus particulier a été mis sur la Côte d'Ivoire, avec l'appel à renforcer la réglementation pour mieux structurer le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Les Honorables Yacouba Sangaré (Côte d'Ivoire), Ilaya Ismaël Guedi (Djibouti), Alpha Abdoulaye Diallo (Guinée) et Samba Dang (Sénégal) ont soulevé une préoccupation majeure : la fiabilité des données énergétiques, en particulier celles publiées sur la plateforme RISE (ESMAP/Banque mondiale). Ils ont noté que de nombreuses données sont obsolètes, inexactes ou absentes, alors même qu'elles servent de base aux décisions des bailleurs et investisseurs. Ils ont appelé les partenaires techniques et financiers à renforcer leurs mécanismes de collecte et de publication, en exploitant leur proximité avec les gouvernements et leur accès privilégié à l'information.

M. Chabchoub a reconnu que l'absence de données actualisées constitue un frein à l'investissement. Cependant, il a précisé que la responsabilité est partagée. Selon lui, les gouvernements nationaux ont également le devoir de :

- Collecter des données fiables,
- Les valider institutionnellement,
- Et les soumettre aux plateformes internationales.

Il a montré concrètement aux participants comment soumettre leurs données actualisées sur le site de RISE, invitant les parlementaires à jouer un rôle actif dans cette démarche en coordination avec les agences nationales.

Session 5 : Session de clôture avec les réflexions finales et présentation des groupes de travail

Des sessions de groupe par pays ont été organisées pour définir une feuille de route nationale pour chacun des pays, en dialogue avec les experts et investisseurs présents.

1. Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire fait face à d'importantes inégalités régionales d'accès à l'énergie, aggravées par une forte dépendance aux sources thermiques et une croissance continue de la demande énergétique. Malgré des objectifs climatiques affirmés dans sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN), le pays rencontre des limites réglementaires et des défis de financement. Dans cette perspective, les parlementaires ivoiriens portent une vision ambitieuse pour 2035 à travers le développement de Zones d'Énergie Verte (ZEV), visant à aligner les politiques industrielles et climatiques. Ces zones stratégiques, identifiées à VITIB, Attinguié, Yamoussoukro, Katiola et Ferké, ont été sélectionnées selon leur potentiel énergétique, leurs infrastructures et leurs opportunités économiques. Les interventions prévues incluent la mise en place de parcs solaires, l'électrification verte, le séchage solaire, ainsi que des solutions d'adaptation comme les mini-réseaux, l'irrigation durable et la conservation alimentaire. Une matrice d'action parlementaire est définie, avec l'implication des principaux acteurs nationaux (parlementaires, DGE, ANARE, INPHB, CI-Energies, etc.) pour piloter et concrétiser les ZEV.



Les parlementaires ivoiriens en session de travail

2. Sénégal

Au Sénégal, la stratégie parlementaire vise la création de Zones d'Énergie Verte (Green Energy Zones – GEZ) dans chaque département, par le biais de propositions de lois initiées par les députés. Cette approche s'inscrit dans une vision de territorialisation de l'action publique, avec des objectifs progressifs : d'ici 2029, mise en service de 500 MW de gaz et 500 MW d'énergies renouvelables, déploiement du gazoduc national et substitution du fuel lourd ; entre 2029 et 2035, atteindre 60 % d'ENR dans le mix énergétique et assurer un accès universel à l'électricité ; à l'horizon 2050, construire un système bas carbone, circulaire et souverain, intégrant l'hydrogène vert. Le modèle pilote de GEZ à Podor prévoit une zone agro-solaire intégrée pour l'irrigation, la transformation et le pompage collectif, portée par ANSER, PAPA et ISRA, et alignée avec les cadres politiques (PANER, SLTV 2050). Malgré un fort potentiel, des barrières demeurent (absence de cadre pour l'autoconsommation collective, lourdeur des EIES, manque d'ingénierie locale, incertitudes tarifaires).

La feuille de route parlementaire prévoit des ateliers de renforcement des capacités, des consultations multipartites et des propositions législatives ciblées, notamment via la loi climat.



Les parlementaires sénégalais en session de travail

3. Guinée

La Guinée est confrontée à de multiples défis environnementaux, tels que l'avancée du désert en Haute Guinée, l'ensablement du fleuve Niger, et les externalités de l'exploitation minière, dans un contexte de dépendance énergétique persistante (67 % de souveraineté) et de faible accès à la cuisson propre. Les priorités climatiques de la CDN guinéenne couvrent les secteurs minier, énergétique, agricole, et la biodiversité. Forte de ressources hydriques abondantes et d'un potentiel d'interconnexion sous-régional, la Guinée dispose d'atouts notables, notamment à travers des projets d'atténuation comme les 57 mini-réseaux ruraux, les centrales solaires (Siguiri, Kouroussa, Koumaguéli) et les zones économiques vertes (Boké, Boffa, Forécariah), avec une ambition autour de l'acier vert. En matière d'adaptation, la priorité est à l'identification de projets locaux bancables. La feuille de route parlementaire inclut la création d'un réseau de parlementaires pour le climat, l'organisation d'un dialogue national sur le financement climatique, un atelier de renforcement des capacités, l'adoption d'une loi climat, et la mise en place d'un observatoire parlementaire du climat, avec comme objectif final d'attirer les investissements verts dans des zones clairement délimitées.



Hon. Alpha Abdoulaye Diallo, Membre du Conseil National de la Transition de la République de Guinée

4. Djibouti

À Djibouti, des projets concrets ont été portés par la délégation parlementaire, illustrant la volonté d'ancrer l'action climatique dans le territoire : zone agro-alimentaire verte d'Assamo, projet de désalinisation solaire, station de traitement des eaux usées de Douda (STEP) avec production de biogaz et de fertilisants, et chaînes du froid à énergie renouvelable pour la pêche. Ces initiatives ont bénéficié d'une forte couverture institutionnelle, notamment par l'Assemblée Nationale, renforçant la sensibilisation nationale. Les engagements des parlementaires incluent des actions immédiates telles qu'une commission d'enquête sur les données environnementales, un avant-projet de loi sur les Zones d'Énergie Verte, et la création d'une commission parlementaire énergie/climat. À moyen terme, le processus prévoit des consultations nationales et une coordination interministérielle, avec comme prochaines étapes la finalisation de la feuille de route législative et l'organisation de consultations multipartites en lien avec les ministères compétents.



Les parlementaires djiboutiens en session de travail

Annexe 1 : Témoignages de notre réseau

M. Jalel Chabchoub, Directeur des investissements, Banque Africaine de Développement : « C'est l'un des meilleurs événements auxquels j'ai participé cette année, avec des discussions très enrichissantes entre parlementaires et experts. Une grande initiative pour une interaction harmonieuse pour les décideurs/initiateurs vers des voies de développement durable. »

Honorable Samba Dang, Député, Sénégal : « Actuellement, l'homme mène une guerre contre la nature. S'il gagne, il est perdu. » Cette vérité, énoncée par Hubert Reeves, souligne une réalité inquiétante : la destruction de notre environnement est une menace directe pour notre propre survie. Pourtant, il est encore temps d'inverser le cours des choses et d'adopter une approche plus respectueuse de la planète. Ensemble, c'est possible. »

Honorable Alpha Abdoulaye Diallo, Membre du Conseil National de la Transition de la République de Guinée: « L'atelier nous a permis de tirer des enseignements forts et de riches échanges avec les partenaires présents et les pays invités sur l'accès des populations africaines à l'électricité et à l'énergie propre. La délégation guinéenne remercie tous les participants et les organisateurs pour l'esprit de fraternité qui a caractérisé la rencontre. »

Léa Hillaireau, Programme Manager, Climate Parliament : « L'Afrique est l'une des régions les plus touchées par le dérèglement climatique, la moins responsable, et pourtant la moins financée pour sa transition. Si rien ne change, c'est à une évacuation des tropiques que nous devons faire face d'ici 2070. Il est temps de changer de récit. La transition verte représente une opportunité stratégique. Développer des projets tels que les Zones d'Énergie Verte ouvre l'accès à un capital moins cher pour accélérer le développement, créer des emplois, produire de l'énergie et améliorer les services. Les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer pour orienter les investissements vers les secteurs de demain. La transition est un moteur de souveraineté économique. »

Honorable Issa Mohamed Omar, Député, Djibouti : « Cet atelier nous a permis de tirer des enseignements forts et de riches échanges avec les partenaires présents et les pays invités sur l'accès des populations africaines à l'électricité et à l'énergie propre. »

Honorable Yacouba Sangaré, Député, Côte d'Ivoire : « Le Dialogue de Marrakech sur l'investissement dans les Zones d'Énergie Verte a représenté un tournant important pour notre engagement parlementaire en matière de climat. Au-delà de la qualité de l'organisation et de la richesse des échanges, j'ai particulièrement apprécié l'approche collaborative entre experts, partenaires techniques et parlementaires francophones. Cette initiative a permis à la délégation ivoirienne d'affiner sa vision nationale des Zones Vertes, d'identifier des opportunités concrètes d'investissement, et de mieux comprendre les leviers législatifs à activer pour attirer des financements climatiques. Un tel espace de dialogue est essentiel pour renforcer notre rôle dans la transition énergétique et inscrire durablement nos actions dans une logique de résultats concrets pour nos territoires. »

Honorable Awa Sonko, Députée, Sénégal : « La visite dans la ville verte de Benguerir nous a permis de nous inspirer pour porter un plaidoyer en faveur du développement des énergies renouvelables dans notre pays. Cet atelier nous permettra désormais de mieux aborder l'ensemble des questions liées au climat, mais surtout de disposer des moyens nécessaires pour son amélioration. »

Honorable Matar Sylla, Député, Sénégal : « J'ai été particulièrement impressionné par les échanges constructifs et les solutions innovantes proposées, notamment en matière d'énergie verte durable et d'adaptation aux effets du changement climatique. Je félicite cette initiative panafricaine et je suis déterminé à promouvoir encore davantage la voix de la transition écologique au sein de notre Assemblée nationale. »

Annexe 2 : Liste des participants

- Saida Omar Abdillahi, Coordinatrice Politique pour Djibouti, Climate Parliament
- Viviane Clotilde Ahipeaud, Conseillère Parlementaire, Côte d'Ivoire
- Hary Andriantavy, Secrétaire Exécutif, Association Africaine pour l'Electrification Rurale CLUB-ER
- Abdourahman Yacin Awaleh, Député, Djibouti
- Sokhna Ba, Députée, Sénégal
- Diakaridia Bamba, Député, Côte d'Ivoire
- Mamadou Oury Barry, Autorité nationale désignée, Guinée
- Amal Belcaid, Directeur des relations extérieures et de la coopération, Chambre des Représentants, Maroc
- Brou Dakoua Béné, Député, Côte d'Ivoire
- Jalel Chabchoub, Chief Investment Officer, AfDB
- Lilia Chanaoui, Network Manager, Climate Parliament
- Samba Dang, Député, Sénégal
- Alpha Abdoulaye Diallo, Membre du Conseil National de la Transition, Guinée
- Mohamed Diedhiou, Coordinateur Politique pour le Sénégal, Climate Parliament
- Alpha Djalou, Consultant pour l'ONUDI en Guinée
- Namory Doumbia, Regional Coordinator, Climate Parliament
- Mohamed Ghayate, Vice-Président de la Chambre des Représentants, Maroc
- Mohamed Gona, Représentant de l'autorité nationale désignée, Djibouti
- Ilaya Ismaël Guedi, Députée, Djibouti
- Léa Hillaireau, Programme Manager, Climate Parliament
- Kamil Houmed, Député, Djibouti
- Laciné Kone, Représentant de l'autorité nationale désignée, Côte d'Ivoire
- Sanae Lahlou, Représentante de l'ONUDI au Maroc
- Kahiba Lambert, Député, Côte d'Ivoire
- Amy Ndiaye, Députée, Sénégal
- Jacqueline N'Guessan, Députée, Côte d'Ivoire
- Santiago Nocelli Pac, Industrial Development Expert, Division of Energy and Climate Action, ONUDI
- Issa Mohamed Omar, Député, Djibouti
- Gilbert Oloko, Conseiller Stratégique et Technique du Président du CNT, Guinée
- Ndèye Rokhaya Sall, Représentante de l'autorité nationale désignée, Sénégal
- Abdoul Aziz Samb, Expert Efficacité Energétique, Bureau de mise à niveau, Sénégal
- Yacouba Sangaré, Député, Côte d'Ivoire
- Awa Sonko, Députée, Sénégal
- Safiatou Sow, Députée, Sénégal
- Matar Sylla, Député, Sénégal
- Emmanuel Toure, Coordinateur Politique pour la Côte d'Ivoire, Climate Parliament

Annexe 3 : Couverture médiatique

Le vice-président de la Chambre des représentants, le député Mohamed Ghayate, participe à la première édition du Dialogue de Marrakech sur l'investissement vert

Chambre des Représentants du Maroc, le 30 mai 2025



Deputy Speaker of the House of Representatives, Rep. Mohamed Ghayate, Takes Part in First Edition of the Marrakesh Dialogue on Green Investment

30/05/2025

« La contribution du Parlement à ce projet d'avenir réside dans la promotion du dialogue et du consensus grâce à la collaboration régionale au service du climat et du développement durable (...) Dans l'esprit de la COP22 et des engagements climatiques pris ici même à Marrakech, l'harmonisation des législations nationales dans ce domaine est de nature à stimuler l'afflux de financements importants vers des initiatives vertes créatrices d'opportunités et de bien-être pour les populations du continent. »

<https://www.chambredesrepresentants.ma/en/Ghayate300525>

Des parlementaires africains ont exploré des solutions vertes fondées sur la recherche à l'UM6P

Université Mohammed VI Polytechnique, 1er juin 2025



African parliamentarians explored research-led green solutions at UM6P

AUTRE / JUNE 01, 2025

On the 30th of May, University Mohammed VI Polytechnic at its Campus in Benguerir welcomed a delegation of African parliamentarians, along with representatives from Climate Parliament and the United Nations Industrial Development Organization.

« L'Université Mohammed VI Polytechnique a accueilli sur son campus de Benguerir une délégation de parlementaires africains, accompagnée de représentants du Climate Parliament et de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI). Ces échanges ont offert une plateforme pour explorer les synergies entre expertise académique et action législative, au service d'une croissance inclusive et bas-carbone en Afrique. »

<https://um6p.ma/en/african-parliamentarians-explored-research-led-green-solutions-um6p>

Des parlementaires Djiboutiens prennent part au Dialogue sur l'investissement vert à Marrakech

Radiodiffusion télévision de Djibouti, 4 juin 2025

